



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

Archives historiques  
Centre d'études olympiques

## Commission des athlètes

### *Fiche de fonds*

Aperçu du contenu des archives concernant l'histoire, les missions et les activités de la commission des athlètes pour la période allant de 1981 à 1988

Août 2014



© 2014 / Comité International Olympique (CIO)



## Commission des athlètes

---

**Référence** : CH CIO-AH B-ID04-ATHL

**Dates extrêmes** : 1981-1988

**Niveau de description** : sous-série

**Importance matérielle et support** : 0,40 m.l. Documents textuels

---

### Nom du producteur

Comité International Olympique (CIO).

### Histoire administrative / Notice biographique

La commission des athlètes est créée sur décision du président du CIO Juan Antonio Samaranch au lendemain du XI<sup>e</sup> Congrès olympique qui s'est tenu à Baden-Baden (Allemagne) en 1981, en raison du succès important qu'a connu la participation des athlètes à ce congrès<sup>1</sup>. Elle est chargée d'être le porte-parole des athlètes auprès du CIO et d'assurer la coopération entre les athlètes qui participent aux Jeux, le CIO et ses commissions, afin de favoriser le développement du Mouvement olympique tel que défini par la Charte olympique<sup>2</sup>.

Elle assure donc la liaison entre les athlètes en activité et le CIO. La commission représente ainsi les athlètes au sein du Mouvement olympique et garantit les droits et devoirs des athlètes. Les membres de la commission prennent part aux principaux groupes de travail et commissions du CIO pour y faire connaître les opinions des athlètes. Elle travaille également avec les commissions des athlètes des associations continentales, des Comités Nationaux Olympiques (CNO) et des Fédérations Internationales (FI). Elle émet donc des recommandations aux organes dirigeants du CIO et agit comme un organe consultatif<sup>3</sup>.

La majorité des membres de la commission est élue par les athlètes participant aux Jeux Olympiques lors d'élections organisées durant les Jeux. Les autres membres sont nommés par le président du CIO pour assurer un équilibre entre les régions, les sexes et les sports.

Ses principales activités :

- Jeux Olympiques : processus d'évaluation des villes candidates, suivi de l'organisation des Jeux, travaux sur l'évolution du programme, etc.
- Lutte contre le dopage : actions de sensibilisation auprès des athlètes, soutien et participation aux initiatives de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), etc.
- Les femmes dans le sport : engagement en faveur de la pratique du sport par les femmes de toutes origines, coutumes et religions à l'égal des hommes, etc.
- L'environnement : promotion d'un environnement sain pour tous, sensibilisation des organisateurs de manifestations sportives aux questions écologiques, contribution à la meilleure intégration possible des installations sportives dans l'environnement, etc.

La première réunion de la commission a lieu le 24 mai 1982 à Rome (Italie). La présidence de cette commission est assurée par le membre finlandais Peter Tallberg.

En date du 1<sup>er</sup> mars 2014, la commission des athlètes est toujours en activité.

---

<sup>1</sup> Source : selon circulaire n°115 du 28 octobre 1981. In : Archives CIO / B-ID04-ATHL/001

<sup>2</sup> Source : Procès-verbal de la réunion du 24 mai 1982. In : Archives CIO / B-ID04-ATHL/002

<sup>3</sup> Source : COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE. Commission des athlètes. <http://www.olympic.org/fr/commission-athletes> (21 mars 2014)



### **Modalité d'entrée**

La sous-série est parvenue aux Archives historiques du CIO en 1993, suite à la construction du nouveau Musée Olympique à Ouchy.

### **Présentation du contenu**

La sous-série témoigne des principales activités de la commission des athlètes et des relations qu'elle entretient avec le CIO.

La sous-série renferme de la correspondance, principalement liée aux activités de la commission, ainsi qu'à l'organisation et au déroulement des réunions. On y trouve aussi de la correspondance générale entre les membres ou le président de la commission et le CIO.

Quelques rapports, des communiqués de presse, des articles de presse et dépliants d'information complètent cette sous-série.

Elle comprend également les documents liés aux réunions de la commission, à savoir les procès-verbaux, les listes de présence et des documents de travail.

Les procès-verbaux ont été numérisés et sont disponibles sur place en format électronique.

La sous-série contient des exemplaires de conservation des procès-verbaux des réunions de cette commission (collection incomplète).

### **Accroissement**

Oui

### **Mode de classement**

Les dossiers sont classés soit par sujets, par types de document ou par activités dans l'ordre alphabétique. Les documents à l'intérieur des dossiers sont classés dans l'ordre chronologique inverse.

### **Conditions d'accès**

L'accès aux documents est libre, sous réserve des dispositions prévues à cet effet par le CIO.

### **Langue et écriture des documents**

Les documents sont rédigés en français et en anglais.

### **Sources complémentaires**

#### Sources internes

XIe Congrès Baden-Baden 1981 : B-ID06-11BAD

### **Bibliographie**

COMITE INTERNATIONAL OLYMPIQUE. La commission des athlètes du CIO = The IOC Athletes' Commission. Lausanne : CIO, 2004

### **Notes**

Le contenu de cette sous-série, y compris les identifications olympiques, est la propriété du CIO.

### **Règles ou conventions**

Description conforme à la norme ISAD(G).

### **Date(s) de description**

Mars 2014